

# INFOS SCOT DECEMBRE 2014 Pays de la Bresse bourguignonne



## NOTRE PROJET POUR 2035

Depuis septembre 2013, le Pays de la Bresse bourguignonne s'est lancé dans un projet d'envergure : l'élaboration de son Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT).

Premier document stratégique que construisent ensemble les 88 communes du Pays, le SCoT constitue une occasion unique d'imaginer ensemble le territoire à l'horizon 2035. Le développement économique, les déplacements, le logement, la préservation des espaces agricoles et naturels... Toutes ces thématiques stratégiques vont être passées au crible pendant près de trois ans pour trouver des réponses aux enjeux qui se posent au Pays.

Élaborer un SCoT est ainsi l'occasion de construire une vision commune et partagée du territoire. Pour cela, il s'agit de mobiliser tous les acteurs que se sentent concernés par l'avenir du Pays - habitants, acteurs économiques, associations, intercommunalités, communes, État - pour engager une dynamique de réflexion collective. A chaque étape du projet, une lettre d'information du SCoT de la Bresse bourguignonne sera publiée. Vous y trouverez l'ensemble des informations utiles pour comprendre, s'informer et s'exprimer sur ce projet.

### NOM

SCoT de la Bresse bourguignonne

### STRUCTURE PORTEUSE

Syndicat Mixte de la Bresse bourguignonne

### GENRE

Document prospectif d'urbanisme encadré par le Code de l'Urbanisme

### VOCATION

Définir sur une période de 15 ans, une organisation harmonieuse du territoire :

- Déterminer les espaces naturels et agricoles à préserver
- Définir les objectifs en matière d'habitat et de mixité sociale, de déplacements, d'équipements commerciaux et de développement économique.

### PORTÉE JURIDIQUE

Les documents d'urbanisme qui réglementent l'aménagement des communes devront être compatibles avec le SCoT : Plans Locaux d'Urbanisme, cartes communales, opérations d'aménagement, etc.



88  
communes  
65 766  
habitants  
6  
Communautés  
de communes

# HABITAT EMPLOI CADRE DE VIE

Nos enjeux pour un territoire accueillant et dynamique

La première étape du SCoT est terminée. Le 'diagnostic' a permis d'analyser les atouts et les contraintes du territoire sous tous les angles (patrimoine, habitat, économie, déplacements, environnement) et d'en faire ressortir les enjeux.

## HABITER EN BRESSE

### POPULATION : MAINTENIR L'ATTRACTIVITÉ DÉMOGRAPHIQUE TOUT EN PRÉSERVANT LE CARACTÈRE RURAL DU TERRITOIRE

- Fixer les jeunes ménages/actifs
- Anticiper les nouveaux besoins de la population liés au vieillissement structurel et au tissu social fragile
- Mettre en œuvre les conditions de la mixité intergénérationnelle

### LA PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE : LA BRESSE S'ENGAGE !

C'est un enjeu majeur pour les ménages modestes comme pour l'environnement ! Les actions identifiées :

- Réhabilitation des logements
- Promotion des modes de déplacement alternatifs à la voiture
- Soutien au programme « Habiter Mieux » et à l'espace info énergie!

**A SAVOIR** Entre 2000 et 2010, le territoire a gagné 7869 habitants supplémentaires grâce à l'arrivée de jeunes ménages en provenance de territoires voisins induisant des besoins nouveaux en termes de logements, d'équipements et d'emploi...

### HABITAT ET CONSTRUCTION NEUVE : UN PARC DE LOGEMENTS DYNAMIQUE À ADAPTER AUX BESOINS

- Diversifier l'offre de logements : formes urbaines, logements locatifs et collectifs
- Renforcer la part de logement social en priorité dans les pôles urbains
- Renouveler le parc de logements afin de limiter la vacance

**A SAVOIR** Depuis 2008, le volume des constructions neuves a presque été divisé de moitié (de 665 à 372). En cause ? L'augmentation du marché immobilier et des coûts de construction, les difficultés financières des ménages...

### EQUIPEMENTS : UNE OFFRE DE COMMERCES ET SERVICES DE PROXIMITÉ À CONFORTER (FOIRES, MARCHÉS, SERVICES MÉDICAUX...)

- Requalifier les zones commerciales existantes et maîtriser leur création à l'échelle du territoire.
- Diversifier l'offre (en mutualisant les équipements par

exemple) et s'assurer de l'accès aux services à toute la population (couverture numérique...)

### MOBILITÉ ET DÉPLACEMENTS

Développer les offres alternatives à la voiture individuelle : Transports partagés, taxi à la demande, fret pour les entreprises,

réseau de pistes cyclables relié à la future voie verte de Chalon-sur-Saône à Lons-le-Saunier via Louhans - Châteaurenaud



## TRAVAILLER EN BRESSE



### UNE VITALITÉ ÉCONOMIQUE FRAGILE À ÉQUILIBRER

- Favoriser le développement de l'économie présentielle<sup>2</sup> et les démarches innovantes (télétravail, «co-working», ateliersrelais, etc.)
- Affirmer le positionnement économique du territoire autour des filières industrielles, compétitives et porteuses d'emploi

A SAVOIR

En 10 ans, il y a eu 2 285 emplois supplémentaires. En revanche, le taux de chômage a augmenté, notamment chez les 15-24 ans qui représentent 1 demandeur d'emploi sur 5.



### UN SECTEUR AGRICOLE EN MUTATION RAPIDE À ACCOMPAGNER

- Accompagner la structuration des filières agricoles compétitives (labellisation, associations de producteurs)
- Minimiser les pressions et les conflits d'usages sur le foncier agricole

- Soutenir les filières spécialisées (élevage bovin, production laitière) et la diversification de l'activité (agriculture raisonnée, circuits courts, agrotourisme)



### DES OPPORTUNITÉS DE DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE DIVERSIFIÉES À IMPULSER

- Poursuivre la valorisation du patrimoine rural, architectural et paysager du Pays

- Développer le « tourisme d'étape » grâce à une offre d'hébergement diversifiée
- Développer une véritable « image territoriale » Bresse bourguignonne

## RESPIRER EN BRESSE



### UN TERRITOIRE À GRANDE VALEUR PAYSAGÈRE À PRÉSERVER

- Préserver les caractéristiques paysagères du Pays
- Développer les initiatives (itinéraires touristiques, valorisation de panoramas) de découverte du patrimoine naturel, bâti (fermes bressanes, moulins, fours à pain, etc.) et culturel
- Valoriser les produits de terroir de type AOC-AOP (Volaille de Bresse, Beurre de Bresse...)
- Valoriser les vues remarquables sur le grand paysage



### UN RÉSEAU ÉCOLOGIQUE OMNIPRÉSENT ET BIEN PRÉ-SERVÉ MAIS SOUS PRESSION DU MITAGE URBAIN

- Maîtriser et réduire les éléments fragilisant le réseau écologique comme le mitage des espaces agricoles et naturels ...



### DES RISQUES ET NUISANCES À PRENDRE EN COMPTE DANS LES CHOIX DE DÉVELOPPEMENT

- Inondation, mouvement de terrain, nuisances sonores...



### UN POTENTIEL D'EXPLOITATION DES ÉNERGIES RENOUVELABLES À DÉVELOPPER

Méthanisation (déchets ménagers, résidus agricoles), bois-énergie local, solaire, ou éolien en s'assurant de leur exemplarité du point de vue environnemental et paysager

A SAVOIR

Malgré son potentiel important, la moyenne de production et d'utilisation des énergies renouvelables sur le Pays est la plus faible du département.



### UNE GESTION DE L'EAU INÉGALE, À PERFECTIONNER

- Anticiper la problématique d'accès quantitatif à l'eau potable et maintenir la qualité de l'eau distribuée en assurant la protection des périmètres de protection des captages

- Enrayer les impacts sur les milieux naturels en résolvant les dysfonctionnements des stations, en assurant la qualité des nouvelles installations.



### UNE COLLECTE DES DÉCHETS STRUCTURÉE EN COURS D'OPTIMISATION

- Maintenir la dynamique active autour de la gestion des déchets : augmentation du tri sélectif, valorisation des déchets verts par compostage, déchetteries labélisées...

- Soutenir la réalisation du projet global d'usine de méthanisation de Chagny
- Réduire la part des déchets traités par enfouissement



1. Démarche d'amélioration de la performance énergétique de l'habitat engagée sur le parc privé

2. Production de biens et de services visant la satisfaction des besoins de personnes présentes localement, résidentes ou touristes.

# 3 ANS

## Pour réfléchir ensemble à la Bresse de demain

Le SCoT est une démarche longue, qui progresse au fur et à mesure que l'on franchit les différentes étapes. Il prévoit des échanges réguliers avec l'ensemble des acteurs du territoire, afin de construire un projet fédérateur, compris et accepté par tous.

### LES ÉTAPES

Le SCoT s'imposera à tous après 4 grandes phases d'études et administratives :

#### 1 | Observer le territoire

##### Le diagnostic

→ Dresse un état des lieux du territoire sous tous les angles – habitat, démographie, économie, déplacements, environnement, biodiversité, équipements publics – afin de mettre en lumière les enjeux.

#### 2 | Choisir un cap

##### Le projet d'aménagement et de développement durables

→ Définit les grandes orientations du développement du Pays à suivre pour les 15 prochaines années. Il s'agit du projet politique, sur le plan de l'aménagement du territoire. Les élus y exposent leur vision de l'avenir.

#### 3 | Élaborer le plan d'actions

##### Le document d'orientation et d'objectifs

→ Détermine les orientations générales de l'organisation de l'espace et les grands équilibres entre les espaces urbains et à urbaniser et les espaces ruraux, naturels, agricoles et forestiers.

#### 4 | Valider le SCoT

##### Les personnes publiques associées, l'enquête publique et l'approbation

→ L'approbation définitive du SCoT par le Syndicat Mixte se fait après consultation des personnes publiques associées (Etat, départements, région, chambres consulaires,...) et enquête publique auprès des habitants. Le SCoT entre alors en vigueur.

2014

2015

2016

### La concertation

L'élaboration du SCoT fait l'objet d'une concertation et d'une information auprès de tous les habitants. Chacun peut ainsi contribuer à la réflexion afin que le SCoT soit partagé par tous :

#### S'informer

→ Une exposition au siège du Syndicat Mixte

→ Des articles et des lettres du SCoT réguliers

→ Une rubrique dédiée sur [www.pays-bresse-bourguignonne.com](http://www.pays-bresse-bourguignonne.com)

#### S'exprimer / Echanger

→ Des réunions publiques

→ Un registre d'expression au siège du Syndicat Mixte

→ Une adresse mail : [scot.bresse.bourguignonne@orange.fr](mailto:scot.bresse.bourguignonne@orange.fr)

### CONTACT

Syndicat Mixte de la Bresse bourguignonne

M.I.F.E. 4 promenade des cordeliers  
71 500 LOUHANS  
03 85 75 76 00

